



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Fonds québécois d'initiatives sociales INVESTISSEMENT DE 453 k\$ POUR MOBILITÉ DURABLE AVEC SHAWINIGAN DANS LA MRC DE MASKINONGÉ

St-Élie-de-Caxton, le 14 juin 2022. – Le Consortium en développement social de la Mauricie annonce un investissement de plus de 406 380 \$ attribué au service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé pour l'initiative *Mobilité durable avec Shawinigan*. Cette dernière est rendue possible grâce à un financement issu du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

À cette somme s'ajoute un montant de 46 626 \$ investi par la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé, ce qui représente un total de plus de 453 000 \$ alloué à ce projet. Débuté en juillet 2021, le projet se poursuivra jusqu'en mars 2023 sous sa forme actuelle. L'offre de transport développée se poursuivra au-delà de cette date.

Le service de Transports collectifs souhaite ainsi accroître durablement la mobilité entre la MRC de Maskinongé et Shawinigan afin de mieux favoriser l'accès aux services pour la population en matière de santé, de formation, d'emploi, d'approvisionnement et de loisirs. Ainsi, l'amélioration de l'offre en transport pour la vitalisation des municipalités de la MRC de Maskinongé sera un atout pour briser l'isolement de la population.

« Cette initiative structurante en matière de mobilité durable et inclusive portée par l'Alliance pour la solidarité de notre région répond concrètement aux besoins des citoyennes et citoyens de la MRC de Maskinongé. En effet, toutes et tous doivent pouvoir se déplacer facilement pour accéder aux services essentiels et participer à la vie sociale et collective. C'est l'une des clés de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, qui est elle-même au cœur des préoccupations de notre gouvernement. »

M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Je tiens à saluer cette belle initiative du Transport collectif de la MRC de Maskinongé qui grâce à l'implantation de ce nouveau service, améliorera la mobilité des citoyens de Maskinongé et de Shawinigan. Ce projet issu du Fonds québécois d'initiative sociale est le fruit d'une belle collaboration entre les partenaires et contribuera à améliorer les conditions de vie et à briser l'isolement des gens. »

M. Simon Allaire, député de Maskinongé

« La mobilité est un besoin fondamental et un facteur d'intégration et de développement socio-économique dans notre milieu. En plus d'améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens, ce projet permettra à la population de se déplacer plus facilement et en toute sécurité. Quand le milieu se mobilise et que les partenaires travaillent ensemble, nous sommes en mesure de réaliser de beaux projets. Nous en avons encore une fois la preuve aujourd'hui. »

M. Jean-Yves St-Arnaud, préfet de la MRC de Maskinongé

« Nous œuvrons au quotidien à ce que la population de la MRC de Maskinongé puisse se déplacer vers les services de façon régulière et à coût abordable. C'est pour cela que notre équipe travaille en collaboration avec le milieu et les partenaires au développement d'opportunités de déplacement avec Shawinigan soit pour l'accès à la formation, aux soins de santé, à l'emploi et à l'approvisionnement. »

Mme Valérie Bellerose, directrice générale de la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé

Une démarche concertée

Réalisé dans le cadre des priorités régionales et locales de l'Alliance pour la solidarité avec l'appui du Comité local de développement social de la MRC de Maskinongé et l'accompagnement du Consortium en développement social de la Mauricie, le projet agit sur l'aspect mobilité comme vecteur transversal d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté.

Il s'inscrit dans une démarche concertée entre différents partenaires œuvrant auprès de clientèles souvent vulnérables, dont les besoins varient. L'expertise de ces collaborateurs est indispensable à la création d'une offre en mobilité inclusive et répondant aux besoins réels du territoire. Un Comité de suivi regroupant ces partenaires a été formé dès le début du projet.

Bien que le projet concerne initialement les résidents de sept municipalités du nord de la MRC de Maskinongé, soit Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Paulin, l'amélioration de l'offre en mobilité profitera à l'ensemble des résidents de la MRC de Maskinongé ou aux personnes devant s'y déplacer.

Un objectif, trois axes de réalisation

Le développement en mobilité s'appuie sur une démarche de concertation avec les acteurs du territoire et sera communiqué aux citoyens selon l'objectif d'amélioration de l'accès aux services pour la population. Plus précisément, le projet se réalise selon trois axes qui sont :

- Évaluer les besoins en mobilité de la population ainsi que les générateurs de déplacement en collaboration avec les intervenants du territoire.
- Accroître de façon durable la mobilité entre la MRC de Maskinongé et Shawinigan.
- Pérenniser l'offre en mobilité en informant la population du développement de la mobilité et de la possibilité de rétroaction.

Ces axes sont expliqués plus en détail dans l'*Annexe 1*.

Faits saillants

- Le projet se déroule du 1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2023.
- Plus de 453 000 \$ investis, dont plus de 406 380 \$ provenant du FQIS dans le cadre des priorités régionales de l'Alliance pour la solidarité et des priorités locales du Comité local de développement social.
- Elle est le fruit d'une démarche concertée auprès de la population, des partenaires et des organismes du territoire qui vise à développer une offre en mobilité pérenne et accessible pour l'ensemble de la population de la MRC de Maskinongé.
- Plusieurs projets pilotes en mobilité seront annoncés prochainement.

Informations sur le promoteur

En mouvement depuis 2004, le service de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé permet à l'ensemble de la population de se déplacer à coût abordable dans la MRC et aux alentours. Elle fournit plusieurs services, dont des taxis collectifs et partagés, le réseau de navettes Express, le Circuit de ville de Louiseville, la navette Santé ainsi que des transports pour les groupes.

- 30 -

Source

Lise Roy
Conseillère en communication et concertation
Consortium en développement social
de la Mauricie
819 601-6630

Information

Louis-Maxim Toutant
Agent de projet et marketing
Corporation de Transports collectifs
de la MRC de Maskinongé
819-840-0603

Annexe 1

Objectif et axes de réalisation

Objectif principal :

Augmenter l'accès aux services pour la population par le développement en mobilité.

Axe 1. L'évaluation des besoins en mobilité de la population en collaboration avec le milieu et les générateurs de déplacements.

- Démarche d'enquête d'octobre 2021 à février 2022, auprès de 30 organisations et générateurs de déplacements de Shawinigan et de la MRC de Maskinongé œuvrant auprès de différentes clientèles, dont des femmes, des aînés, des jeunes, des personnes démunies, des personnes ayant un handicap ou des limitations et des personnes en processus d'employabilité. La démarche a été réalisée selon l'approche différenciée selon les sexes (ADS+), l'objectif est de caractériser la population par groupe en établissant leurs besoins, leurs problématiques vécues, leurs modes de transports utilisés, leurs limitations pour se déplacer et identifier plusieurs moyens de communication pour les rejoindre.
- Étude des flux de déplacements de la population à partir de données géolocalisées réalisée en février 2022.

Axe 2. Accroître de façon durable les possibilités en mobilité de la MRC de Maskinongé avec Shawinigan.

- Répondre aux besoins ponctuels par l'offre actuelle offerte par le service de Transports collectifs.
- Développer des projets pilotes en mobilité avec la collaboration des partenaires transporteurs. Certains seront annoncés au cours des prochains mois.

Axe 3. Pérenniser l'offre en mobilité en informant la population sur les opportunités en mobilité développées et pour obtenir une rétroaction.

- Communiquer de différentes façons pour informer le plus grand nombre de personnes à propos des opportunités de transports développées.
- Mettre en place des mesures de rétroaction pour apporter les améliorations et corrections nécessaires.